

N/REF : 19/11/2025 16H23 C:000003 I:02596
V/REF : AC/C33231
V/Email reçu le Mercredi 19/11/2025 a 16H23

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HRME
IMMEUBLE : HAMEAU - HRME
LE HAMEAU DES RIVES DU MEU
.
35750 IFFENDIC

Rennes, le

25 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 5 HAMEAU DES RIVES DU MEU - MUSHTAQ KHURRAM 06 63 62 02 69
LOGEMENT N° 117663, PORTE N°5, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : PERTE DE PRESSION RESEAU EFS/ECS

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/11
MISE EN PLACE DU VÉICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : PROBLEME LIÉ AU ROBINET DE LA BAIGNOIRE
PRÉVOIR REMPLACEMENT AVEC ENTREPRISE SOUS CONTRAT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 24/11/25 a 17H18 EROCHE@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 24/11, PRÉVOIR REMPLACEMENT ROBINET
BAIGNOIRE.
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/11/25 A 17:16 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL007-Ff	RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00
					100,00
			TOTAL H.T.		100,00
			T.V.A. a 10,00%		10,00
			TOTAL T.T.C.		En EURO 110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.